

Zeitschrift: Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums

Herausgeber: Bernisches Historisches Museum

Band: 30 (1950)

Artikel: Tissus musulmans à inscriptions historiques

Autor: Combe, Etienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TISSUS MUSULMANS A INSCRIPTIONS HISTORIQUES

ETIENNE COMBE

La Collection Henri Moser-Charlottenfels, conservée au Musée Historique, contient plusieurs exemples de l'industrie textile de l'Orient, tapis, brocarts, ou vêtements; mais le musée n'avait pas jusqu'à l'an dernier de tissus coptes, ni de tissus musulmans à inscriptions historiques. Il est donc fort heureux que M. le Dr E. Rohrer ait songé à compléter les collections ethnographiques du musée et ait pu consacrer une partie de son budget à l'achat de quelques textiles, provenant des anciens ateliers de tissage égyptiens, soit coptes, soit musulmans.

Les quatre fragments musulmans, étudiés ici, portent tous une inscription historique, et rentrent dans la série aujourd'hui considérable des tissus de coton, soie et coton, ou soie, qui sont entrés dans les collections publiques ou privées d'Egypte, d'Europe, ou d'Amérique, au cours des trente dernières années en particulier. Leur nombre atteint plusieurs milliers, sans compter les fragments de tissus décorés, sans inscription. On peut donc actuellement avoir une idée assez nette du développement du tissage dans l'Orient musulman, des matériaux en usage, des types de tissus, des caractères employés pour les inscriptions, et enfin de la décoration variée, délicate et souvent somptueuse, que pouvaient produire certains ateliers.

Disons rapidement à l'usage des lecteurs non spécialistes ce que sont ces tissus à inscriptions historiques. Tout de suite ils ont attiré l'attention des savants, parce que le texte, tissé ou brodé, contient, s'il est complet, le nom du souverain, celui du vizir, l'indication de l'atelier, et la date de fabrication, ce qui confirme certaines informations d'historiens orientaux et illustre les textes de chancellerie de l'administration califale ou sultanaise. L'atelier est nommé *tirâz*, abréviation de *dâr al-tirâz*, c'est-à-dire maison, palais du tissage. Le mot est persan et signifie broderie, prise dans son sens le plus large de tissu travaillé et décoré; puis simplement la bande tissée en bordure; le palais du *tirâz* désignera principalement l'atelier où seront faits les vêtements réservés au souverain, et ceux qu'il présente en cadeaux aux grands personnages du royaume. Car il y a l'atelier privé, *khâssa*, et l'atelier public, *'âmma*, le premier étant rattaché à l'administration souveraine, donc une institution d'Etat, avec ses fonctionnaires spéciaux. Les textes littéraires nous apprennent qu'un des usages rehaussant la dignité royale, depuis l'antiquité persane, était de mettre le nom du prince et certains signes distinctifs dans l'étoffe des vêtements qui lui étaient réservés. En conséquence, les ateliers publics étaient surveillés de très près et la fabrication contrôlée: tout tissu qui sortait d'un atelier, et cela dans un but fiscal, devait faire

figurer à l'extrémité des pièces fabriquées le nom du prince et la marque d'origine. A certaines époques cette fiscalité excessive tua l'industrie du tissage; à d'autres, la fantaisie des grands dans la fabrication de tissus pour vêtements à bandes décorées fut telle qu'on dut promulguer des lois somptuaires pour mettre un frein à un luxe excessif. Cette mode de tissus à bordures passera plus tard en Europe, où des robes, des manteaux, même des vêtements ecclésiastiques, seront manufacturés avec des bordures d'inscriptions arabes. Sur certains tableaux italiens par exemple, la Madone porte un vêtement à *tirâz* de ce genre. Sans doute cette imitation occidentale de tissus orientaux est fréquemment maladroite, ce qui ne nous étonne pas, d'autant que même dans des tissus musulmans, sans nom souverain, mais splendidement décorés, dès le XI^e ou le XII^e siècle, les mots tissés n'apparaissent plus que comme un pur élément de décor, où les lettres ne sont que tout juste indiquées. On arrive parfois difficilement par exemple à prouver qu'une phrase aussi importante que celle qui est tirée du Qur'an « secours de Dieu et victoire prochaine » *nasr min Allah wa fath qarîb* (LXI, 13), très fréquente sur des tissus somptueux, mais anonymes, se cache sous des signes tout à fait déformés. Cette phrase sera même abrégée en « un secours »; et cependant elle est là, présente, attestant la puissance divine et la confiance que l'on doit avoir en elle. Cette mentalité orientale rejoint celle du graveur d'inscriptions sur les monuments, où le texte a été disposé parfois de telle façon dans l'édifice qu'il est matériellement impossible de le lire sans l'avoir tout près devant les yeux. Mais le monument est cependant « inscrit », comme l'a dit Max van Berchem, et cela suffit, l'influence magique de la prise de possession agira dans le sens que désire son fondateur.

Ajoutons enfin que les quatre tissus publiés sont de facture égyptienne, non point parce que trouvés en Egypte, mais par leur style, les caractères employés, et, pour les n°s 3 et 4, par les noms des souverains fâtimides, dynastie d'hétérodoxes qui régna en Egypte avant le rétablissement de l'autorité 'abbâside par Saladin. Aucun d'eux ne porte malheureusement la mention de l'atelier, ni la date de fabrication; mais ils sont cependant assez typiques du genre pour suggérer quelques remarques générales, qui ne sont pas sans importance.

Tissu du Calife Abbâside Muqtadir

295—320 H. 908—932 A. D.

1. — Fragment de fine toile de coton, couleur marron, avec une frange. Inscription d'une ligne, longueur 59 cm, tissée en soie bleue; coufique simple, gros caractères, assez épais, longues hampes de 6 cm (pl. 3, 1; fig. 8).

.... [بِاللَّهِ سَعَادَةٌ لَعَبْدِ اللَّهِ جَعْفُ الْإِمَامِ اَمْقَتَدُ]

Fig. 8.

« ... bonheur, félicité, à l'esclave de Dieu, Dja 'far, l'imâm al-Muqtadir [billah] ... »

Suivant l'usage le plus fréquent, il faut suppléer au début: « au nom de Dieu, Clément, Miséricordieux. Bénédiction de Dieu ... »

Le coufique employé ici rappelle les caractères en relief des inscriptions découpées dans la pierre ou le bois. On notera que le tisserand a fait deux R différents, l'un arrondi sous la ligne de base, dans Dja 'far; l'autre carré, sur la ligne, dans Muqtadir (fig. 9).



Fig. 9.

On a un très grand nombre de fragments, plus de 160, datés du règne de ce calife, ou à son nom, quelques-uns avec une bande décorée, tissée en gobelin, d'autres où l'inscription est brodée; ils sont de provenances diverses, Egypte, Mésopotamie, Perse et Yémen. Ils présentent des caractères coufiques variés, où l'ornementation est rare. La frange indique donc la fin du rouleau de la toile, où l'on tissait, ou brodait, l'inscription souveraine.

*Tissu du Calife Abbâside Râdî
322—329 H. 934—940 A. D.*

2. — Grand morceau de fine toile de coton, largeur 84 cm, avec une frange; inscription d'une ligne, longueur 53 cm, tissée en soie bleue; petits caractères, coufique simple; hampes de 10 mm (pl. 3, 2; fig. 10).

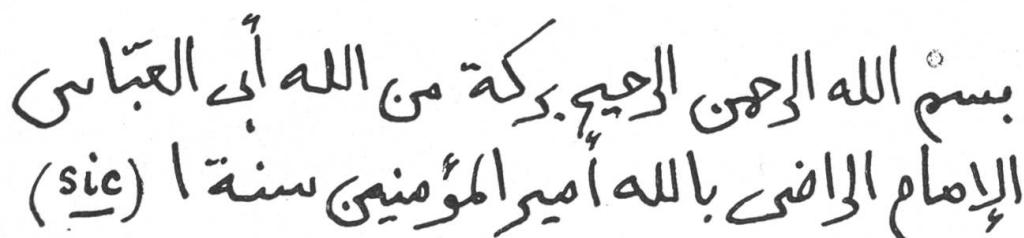


Fig. 10.

« Au nom de Dieu, Clément, Miséricordieux. Bénédiction de Dieu. Abî'l-'Abbâs, l'imâm al-Râdî billah, émir des croyants. Année (une lettre). »

La rédaction du texte est ici abrégée: «à l'esclave de Dieu» avant le nom du calife, comme sur le n° 1, a été omis. Le nom 'Abbâs est écrit défectueusement, il y a une dent de trop dans le S; ce n'est nullement un cas isolé, mais le plus souvent c'est une lettre ou deux qu'il faut suppléer, ou ce qui est plus grave, un mot, le nom même du calife qui est parfois omis. Enfin la date n'est pas complète, bien que ce fragment de tissu soit intact, sans la moindre usure à la fin; après le mot « année », il n'y a que la lettre A, qui devait ce semble indiquer une des unités suivantes, 1, 2 ou 4. Une pareille négligence se rencontre ailleurs, aussi à la fin du texte de tissus intacts, dans les cas suivants par exemple: le nom de l'atelier n'est indiqué que par « bD », qu'on peut supposer être « à D (amiette) » *Répertoire Chronologique d'Epigraphie Arabe*, n° 1723; — le nom de Muqtadir billah est écrit « al-Muqtad A », *idem*, n° 1150; — et celui de l'imâm Mustanşîr, dont on trouvera ci-après deux tissus, est écrit « al-imâ A », *idem*, n° 2811. On peut constater d'autres erreurs plus graves encore, en particulier dans les noms de quelques califes, par exemple: Râdî est appelé al-'Abbâs al-Mubârak, au lieu de Abû'l-'Abbâs Muhammad; Muttaqî est nommé Ahmâd, au lieu d'Ibrâhîm; Muqtadir, 'Abd al-Karîm au lieu de Dja'far; Mu'tî ,Abû'l-Qasim au lieu d'Abû'l-Fâdl ou Ahmâd al-Fâdl; et Muktafî est appelé Ahmâd au lieu d'Abû Muhammad. Enfin il y a des erreurs dans les dates; mais il faut relever un usage très fréquent dès l'année 300 H. 913 A. D. de dire simplement, sans plus, « année 300 ». Je ne pense pas, qu'on puisse songer à une expression aussi vague que serait notre « au quatrième siècle »; d'autant que, si le nom du vizir figure dans le texte, il reste peu de doutes sur la date réelle de confection du tissu, à quelques années près, sauf si le vizir a été plusieurs fois en fonction. Quelle que soit l'explication que l'on donne, il faut noter que de pareilles négligences, surtout dans le nom du souverain et dans la date, ne se rencontrent pas dans les textes historiques gravés sur les monuments, qui sont des documents officiels. Cependant on peut s'étonner de les trouver ici, puisque le contrôle des tissages était sévère, comme nous l'apprennent les textes; on doit donc conclure que le contrôleur était satisfait lorsque le *tîrâz*, tissé ou brodé à la fin de la pièce sortant de la fabrique, portait un nom de calife, si imparfait soit-il, ou un fragment d'eulogie souveraine, comme l'exigeaient les règlements en vigueur.

On a plus de 70 fragments provenant du règne de ce calife; les textes sont parfois très difficiles à déchiffrer, parce que les caractères sont curieux; celui-ci est tissé dans un caractère coufique très lisible (fig. 11).

Ce fragment est un bel exemple d'une écharpe de l'époque 'abbâside.



Abî'l-'Abbâs

Fig. 11.

Tissus du Calife Fâtimide Mustansîr

427—487 H. 1036—1094 A. D.

3. — Fragment de voile très fin, avec une frange; longueur 34 cm. Bandeau tissé en gobelin, largeur 28 mm, décoré de petits cercles pleins et de demi-cercles ouverts, en soies rouge, verte et bleu-foncé; en-dessous, inscription d'une ligne, tissée en soie jaune; petits caractères, aux longues hampes, coufique du type fâtimide (pl. 3, 3; fig. 12).

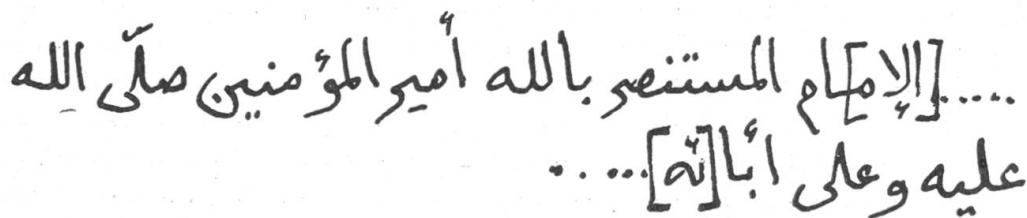


Fig. 12.

« ... [l'im]âm al-Mustansîr billah, émir des croyants, que la bénédiction de Dieu soit sur lui et sur [ses] ancêtre[s] ... »

On trouvera l'eulogie complète dans le texte suivant.

La frange indique l'extrémité d'une écharpe ou d'un foulard qui était enroulé autour du turban.

J'appelle coufique du type fâtimide ce genre de caractère simple, différent du coufique des époques antérieures, utilisé sous les califes fâtimides, à côté d'un genre très décoratif, et du coufique dit fleuri des inscriptions monumentales, où des pampres, des feuilles et des fleurs sortent des lettres. Ce coufique est moins régulier que son prédécesseur, au moins sur les textiles et fait déjà sentir un style plus cursif dans l'écriture (fig. 13).



Fig. 13.

On a d'autres fragments du même souverain avec une décoration identique; seules les soies varient au gré du tisserand. En outre, parmi les quelque 90 tissus existant de ce calife, ou ceux d'autres souverains de cette dynastie, on doit signaler plusieurs fragments fort beaux, où deux lignes de texte encadrent un bandeau décoré de rubans, formant des losanges et d'autres médaillons avec des oiseaux ou des lapins. Ce qui nous rappelle le luxe de

cette époque, si vanté par les auteurs, et fait songer par exemple à la description de la robe de Joseph, dans la légende musulmane de Joseph et Zulaikha: on vêtit Joseph d'une robe de brocart jaune, tissée de cercles rouges et dorés, avec des oiseaux verts; la doublure était verte.

4. — Trois fragments d'un même tissu, en toile très fine. Longueur $10 + 15 + 55$ cm, formant un texte suivi. Inscription d'une ligne, tissée en soie bleue; petits caractères, aux longues hampes, coufique du type fâtimide; entre les hampes, décor de fleurons et de points, largeur 16 mm (pl. 3, 4; fig. 14).

[لَهُ] إِلَهُ وَوْلَيْهِ مَعْدَنٌ أَبْنَى تَمِيمَ الْإِمَامَ الْمُسْتَشْرِ ...
بِاللَّهِ أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ بِسْلَوَاتُ اللَّهِ عَلَيْهِ وَعَلَى آبَائِهِ
الْأَكْمَةُ الظَّاهِرِيُّونَ وَابْنَائِهِ الْمُنْتَظَرِيُّونَ مَا أَمْرَ ...
بِعَمَلِهِ

Fig. 14.

« ... [à l'esclave] de Dieu et Son ami, Ma 'dd Abî Tamîm, l'imâm al-Mustanšîr billah, émir des croyants. Que les bénédictions de Dieu soient sur lui, ainsi que sur ses ancêtres les purs imâms, et sur ses descendants attendus. Voici ce qu'on a ordonné de faire ... »

Les tissus de cette époque commencent très fréquemment par l'eulogie suivante, tirée du Qur'an: « au nom de Dieu. Clément, Miséricordieux. Secours de Dieu et victoire prochaine à l'esclave ... » (LXI, 13; cité plus haut).

L'eulogie, qui suit le nom du calife est caractéristique des inscriptions souveraines fâtimides; la mention de « ses descendants attendus » *abâ'ihi al-muntaṣarîn*, fait allusion aux croyances 'alides et imâmiennes des Duodécimans, les Ithnâ 'asharîya, où l'Imâm attendu, al-Imâm al-Muntazar, joue un rôle autant social et politique que doctrinal. Les recherches de ces dernières années semblent indiquer que les califes fâtimides doivent être davantage rattachés au mouvement général isma'îlien, qu'aux sectes proprement dites imâmiennes.

Le texte se termine par le début de la formule qui, dans les inscriptions complètes, annonce dans quel atelier le tissu a été exécuté « mimma amara bi 'amalihi ».

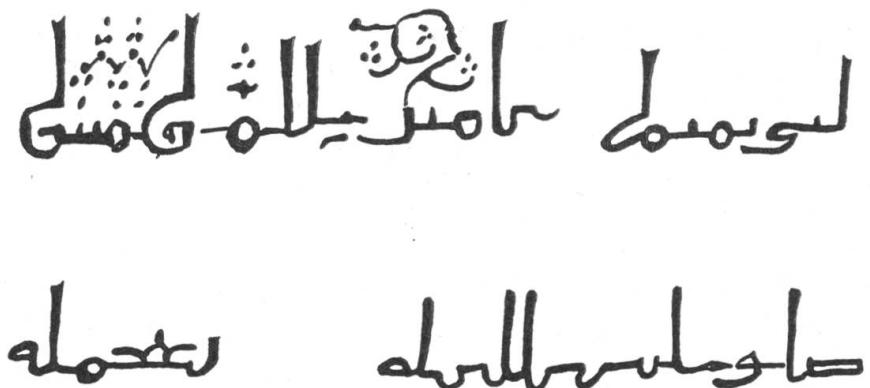
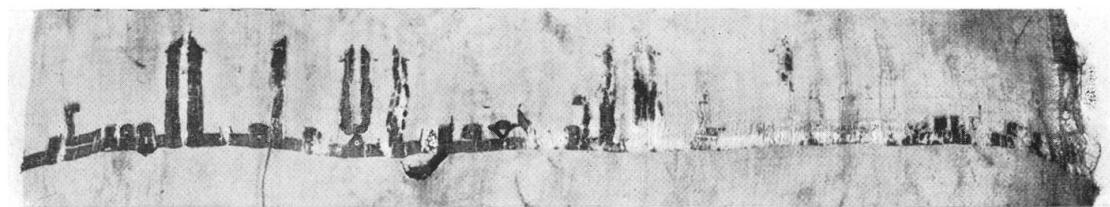
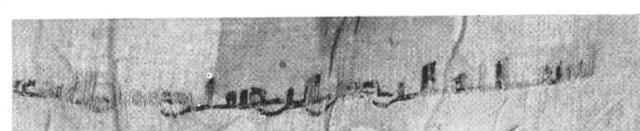


Fig. 15.

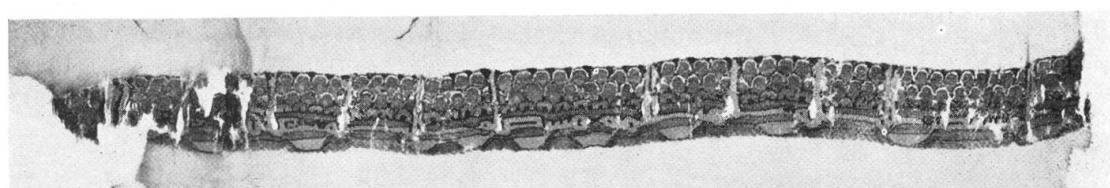
Les caractères présentent quelques différences avec ceux du n° 3 (fig. 15) : ils sont plus frêles, souvent à peine formés ; quelques lettres, les R, N, W, se terminent par une queue qui se relève au-dessus de la ligne de base, ce qui dans de nombreux textes sur tissus, sur la pierre ou le bois, est typique de ce coufique fâtimide. Il y a même un R, dans amîr, qui s'épanouit en un volute élégant. La décoration entre les hampes est gracieuse, et, bien que ce tissu soit moins lumineux que le précédent, il est cependant un exemple fort intéressant de la délicatesse des textiles exécutés dans les ateliers du 5^e (XI^e) siècle de l'Egypte musulmane.



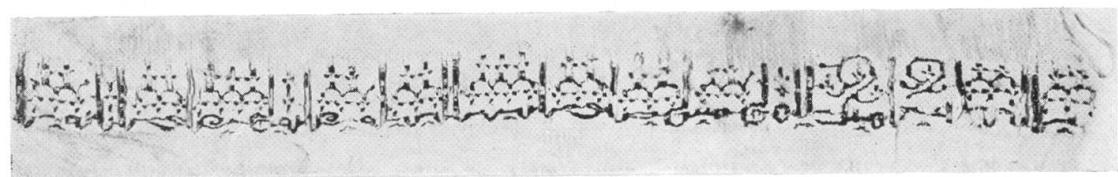
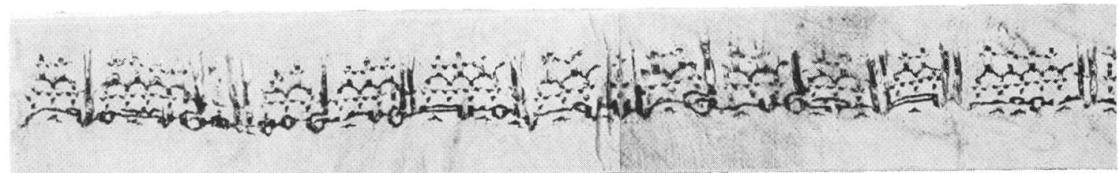
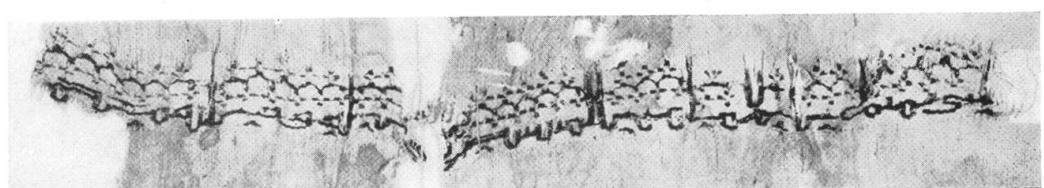
1



2



3



4

Planche 3. Tissus musulmans à inscriptions historiques. Texte p. 92.

